

PÉRIODE D'INSCRIPTION AU PRÉSCOLAIRE

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES GRANDES-SEIGNEURIES
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

QUAND

Du 8 au 12 février 2021
SUR RENDEZ-VOUS

OÙ

À votre école
de secteur

À noter : Étant donné que le territoire du CSSDGS est en zone rouge, la façon de procéder à l'inscription d'un nouvel élève a été adaptée afin de respecter les balises de la Santé publique.



Pour plus d'information sur l'inscription scolaire, consultez le www.csdgs.qc.ca/admission

Pour connaître votre école de secteur, consultez le www.csdgs.qc.ca/geobus

Pour connaître les coordonnées de l'école de votre secteur, visitez le www.csdgs.qc.ca/trouver-une-ecole-primaire

Notez que pour être admis au préscolaire, votre enfant doit être **âgé de 5 ans** avant le **1^{er} octobre 2021**.

Vous devez également fournir les documents suivants :

POUR LES ENFANTS NÉS AU CANADA

L'**ORIGINAL** du certificat de naissance grand format.

POUR LES ENFANTS NÉS AILLEURS QU'AU CANADA

L'**ORIGINAL** du certificat de naissance, traduit s'il y a lieu, ainsi que l'**ORIGINAL** de tout autre document permettant l'identification de l'enfant et/ou du répondant (pour plus de détails : www.csdgs.qc.ca/admission).

ET (Pour tous les enfants)

Une preuve de résidence
(par exemple : compte de taxes, facture d'électricité, permis de conduire - sans étiquette de changement d'adresse).



**Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries**

Québec

